

Manifestation paysanne à Sempach le 29 août 2009

Intervention de M. Marc Benoit, producteur de lait à Romainmôtier

Chère paysanne, cher paysan,

La situation financière de nos exploitations, en particulier laitières, a atteint un seuil intolérable qui met en danger leur existence même, qu'elles soient petites ou grandes. Ceci en moins d'une année. La faible augmentation du revenu agricole par exploitation de 2008 est déjà de l'histoire ancienne. Les liquidités sont à sec.

Nous sommes réunis aujourd'hui, pour dire haut et fort que la base paysanne se sent trahie par nos autorités fédérales. En effet, depuis la mise en place de la politique agricole il y a 10 ans, l'agriculture a largement démontré sa capacité d'adaptation. Elle a su relever les défis imposés par les exigences prescrites par la nouvelle politique agricole, bien que le programme soit contradictoire en de nombreux points. D'un côté, plus d'écologie et d'extensification et de l'autre, toujours plus de compétitivité en subissant, sans garde-fou, les dures lois du marché libéralisé.

Au niveau de la protection de l'environnement et des animaux, nous avons atteint les buts fixés. Les consommateurs le reconnaissent. Au niveau du marché, par contre, la Confédération, après avoir diminué drastiquement les soutiens au marché, entend libéraliser encore plus la production agricole. L'introduction unilatérale du principe du « Cassis de Dijon » et le projet d'accord de libre-échange avec l'Europe (ALEA), sans parler de l'OMC, auront pour conséquence un contrôle plus difficile sur la provenance et la qualité des produits ainsi que des pressions supplémentaires sur les prix à la production. Pendant ce temps, d'autres pays prennent des mesures protectionnistes en vue de s'assurer un approvisionnement à long terme : les USA se dirigent vers les agro-carburants, des pays comme la Chine ou la Libye par exemple achètent des terres dans des lieux propices à la production agricole.

Le mot marché est un mot magique dans la bouche d'Economie Suisse et du département fédéral de l'économie (DFE). La mondialisation crée des marchés. Mais les marchés agricoles sont différents des autres pour toutes sortes de raisons. Le libéralisme à outrance entraîne l'appauvrissement des paysans partout dans le monde, ainsi que des crises alimentaires. Et lorsqu'il n'y a plus de filet de sécurité, en temps de crise comme aujourd'hui, c'est la catastrophe.

La Confédération a donc sa part de responsabilité dans la perte de valeur de la production laitière en 2009 estimée à 600 millions de francs. Obnubilée par sa lutte contre la cherté suisse, elle a laissé les acheteurs de lait imposer leur loi aux producteurs. En laissant certains paysans produire sans limite de quantités (et sans rapport avec un marché existant), les acheteurs ont divisé les producteurs dans le but unique de baisser le prix du lait. L'exercice a réussi, c'est regrettable.

L'Interprofession du lait (IPL) a été créée le 29 juin 2009. Elle a défini un indice du prix du lait. Si certains acteurs saluent ce premier indice, la réalité est, pour chaque exploitation laitière, une diminution du prix du lait de 3 cts/kg en moyenne dès juillet 2009 par rapport au 1^{er} mai et de 20 cts/kg depuis le 1^{er} janvier 2009. Il s'agit, en six mois, d'une baisse de 25 à 30 %. Bon nombre d'exploitations laitières n'y survivront pas. Aucun signe, à l'heure actuelle, ne permet de dire si la situation va s'améliorer, car les stocks de beurre et de poudre sont très importants et l'IPL ne s'est ni penchée sur leur élimination ni sur la gestion des quantités de lait.

Aujourd'hui, la profession doit définir des règles claires et applicables à tous les producteurs pour gérer les quantités et adapter les volumes aux possibilités du marché. C'est le rôle de l'IPL d'appliquer ces règles. Pour cela elle a besoin de la force obligatoire.

Aujourd'hui, Prolait et Prométerre soutiennent donc la demande pour l'application de la force obligatoire à des mesures de gestion des quantités. Ces mesures, prises dans le cadre de l'IPL, doivent permettre aux producteurs d'obtenir un prix du lait rémunérateur couvrant les coûts de production suisses. A relever que ces mesures n'engendrent pas de coût pour la Confédération.

De leur côté, les producteurs de lait devront aussi faire un effort important : reconnaître que l'ensemble de la profession ne peuvent pas continuer dans le désordre structurel actuel, resserrer absolument les rangs et surtout, regrouper l'offre de lait.

Je vous remercie pour votre attention.

M. Benoit

Sempach, le 29 août 2009